INFO-ALERTE N° 2642 - 31 août 2022

RÉDUFLATION : INTERMARCHÉ Y PARTICIPE

La réduflation désigne la pratique consistant à réduire la quantité de produit dans un emballage tout en maintenant le prix initial. Autrement dit, le consommateur peu vigilant est victime d'une belle manipulation puisqu'il ne remarquera pas forcément l'augmentation de prix qu'il subit.

Un correspondant du **Réseau anti-arnaques** apporte un cas concret pour illustrer cette pratique :

*« Je vous fais part d'une constatation faite sur des crèmes dessert saveur vanille de marque **PATURAGES** (marque du groupe **INTERMARCHÉ**) achetée chez **NETTO**. La boite a diminué de volume, passant de 510 g à 400 g pour le même prix de vente bien entendu (1,40 €).»*

INTERMARCHÉ se flatte d'être « producteur et distributeur ».

Le **Réseau anti-arnaques** attend avec impatience les explications qui seront fournies au courrier de réclamation adressé au service consommateurs le 24 août 2022 par ce client attentif.

Le **Réseau anti-arnaques** poursuit le recensement des exemples de réduflation : n'hésitez pas à transmettre vos trouvailles (temoignage@arnaques-infos.org).

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, **association partenaire de l'UFC-Que Choisir**, **BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex** (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.
Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** *(president@arnaques-infos.org)*